



Destinataire : Environnement et Changement climatique Canada
Par courriel : SDO-BDD@ec.gc.ca

Objet : Réponse du CBDCA à la version préliminaire de la Stratégie fédérale de développement durable de 2026-2029

Le Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCA) salue l'occasion qui lui est offerte de transmettre des recommandations sur la version préliminaire de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD). Les bâtiments sont essentiels à l'atteinte des résultats que la SFDD vise à promouvoir, notamment en matière d'abordabilité du logement, d'efficacité énergétique, de réduction des émissions, de résilience climatique, de gestion des actifs publics et d'une croissance économique propre.

La version préliminaire de la SFDD énonce clairement que les priorités de développement durable du Canada doivent soutenir les emplois, réduire les coûts, rendre le logement plus abordable, lutter contre le changement climatique et assurer une utilisation judicieuse et efficace des ressources publiques. Le CBDCA appuie cette approche pangouvernementale, ainsi que l'importance accordée à des cibles mesurables assorties de délais. Les bâtiments offrent les occasions les plus rationnelles et les plus immédiates pour concilier l'abordabilité, la productivité, la réduction des émissions, la résilience et la valeur à long terme des actifs publics.

Les recommandations du CBDCA visent à soutenir cette approche axée sur la réalisation en identifiant des moyens concrets d'intégrer des résultats mesurables sur la performance des bâtiments dans les programmes de logement fédéraux, l'approvisionnement, les décisions immobilières et les plans de mise en œuvre ministériels.

Notre principale recommandation consiste à considérer les bâtiments durables à haute performance comme des investissements publics à long terme qui génèrent des rendements mesurables en raison des coûts d'exploitation réduits, d'une durabilité accrue, d'une meilleure santé et d'une plus grande productivité des occupants, d'une réduction des émissions et d'une atténuation du risque climatique.

Le CBDCA offre les solutions et les services dont le secteur du bâtiment a besoin pour construire et gérer des bâtiments qui sont plus respectueux des ressources, plus sains pour les personnes, plus résilients et plus rentables. Il travaille avec le secteur pour influencer les normes, élaborer les meilleures pratiques et sensibiliser le marché aux avantages des bâtiments durables.

1. Renforcer le logement acceptable et résilient (Objectif 2.3).

Le CBDCA recommande que les initiatives de logement financées par le gouvernement fédéral, y compris le programme Maisons Canada et les programmes connexes, intègrent des exigences de performance des bâtiments susceptibles d'être mises en œuvre à grande échelle, afin de favoriser la production de logements à faibles émissions, résilients et abordables sans ralentir la mise sur le marché.



Les exigences devraient être fondées sur des normes reconnues et des indicateurs de performance mesurables tout en permettant une certaine flexibilité dans les voies permettant d'atteindre les résultats. Cela contribuerait à protéger la valeur à long terme des investissements publics, à réduire les coûts des rénovations futures et à assurer que le « logement acceptable » reflète l'abordabilité sur le cycle de vie, y compris les coûts des services publics, l'entretien, la durabilité, la résilience et les résultats sur la santé pendant toute la durée de vie du bâtiment.

Cette approche assurerait également l'évaluation des investissements dans le logement public non seulement en fonction des coûts initiaux, mais aussi en fonction des avantages à long terme, de l'abordabilité, de la performance et de la résilience pour les ménages et les communautés. Ces idées bénéficient d'un solide appui parmi la population canadienne. Un récent sondage d'Abacus Data, commandé par le CBDCA, a révélé que 73 % des Canadiens ont une opinion favorable des bâtiments écoénergétiques, 65 % sont d'avis que de tels logements amélioreraient leur qualité de vie et une proportion significative de 86 % est en faveur de normes d'efficacité énergétique plus rigoureuses pour les nouvelles constructions. De plus, 91 % des Canadiens estiment que le programme Maisons Canada devrait se concentrer sur la création de logements écoénergétiques et résilients. Ces chiffres démontrent un large consensus public selon lequel le gouvernement fédéral a à la fois le mandat et la responsabilité d'agir.

2. Améliorer la responsabilisation en matière de réduction des émissions des biens immobiliers fédéraux (Cibles 3.1.2 et 3.2.2).

Le CBDCA soutient l'attention soutenue que porte la SFDD à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu'à la Stratégie pour un gouvernement vert, qui est un engagement pangouvernemental visant à réduire à zéro les émissions opérationnelles d'ici 2050.

Pour favoriser des progrès crédibles, le CBDCA recommande que les ministères fédéraux appliquent des exigences de performance transparentes et une vérification indépendante pour les projets de nouvelle construction et de rénovations majeures. Des normes et des systèmes de certification reconnus peuvent aider les ministères à démontrer que leurs projets satisfont au but de la Stratégie pour un gouvernement vert tout en fournissant des preuves de performance cohérentes, comparables et responsables devant le public. La certification ne doit pas être une fin en soi. La certification et la vérification doivent plutôt aider les ministères fédéraux à démontrer l'atteinte de résultats mesurables, à réduire le risque de mise en œuvre, à améliorer la comparabilité et à renforcer la responsabilisation publique.

Le CBDCA recommande de plus que la SFDD crée une feuille de route pour la mesure et la déclaration futures des émissions de portée 3, en mettant l'accent sur le carbone intrinsèque des matériaux de construction et des chaînes d'approvisionnement. Cette recommandation s'appuie sur les références de la version préliminaire de la SFDD aux achats écologiques, à la divulgation des gaz à effet de serre, aux cibles de réduction et à la Norme sur le carbone intrinsèque en construction. Cette mesure soutiendrait particulièrement l'industrie en



promouvant les Déclarations environnementales de produits (DEP) et une base de données exhaustive d'analyses du cycle de vie de l'ensemble du bâtiment (ACVeb), comme énoncé dans le [rapport du Sommet sur le carbone intrinsèque](#). Une approche par étapes aiderait les ministères fédéraux à se préparer pour les prochains cycles de la SFDD et enverrait au marché des signaux plus clairs afin d'encourager l'utilisation de matériaux, la conception, l'approvisionnement et la vérification de la performance sobre en carbone.

3. Intégrer le risque climatique et la performance des bâtiments

Le risque climatique et la performance des émissions doivent être traités comme des priorités qui se renforcent mutuellement. Pour rendre opérationnelle la cible de la SFDD visant à ce que les organisations fédérales prennent des mesures pour faire face aux risques climatiques pesant sur les services et les actifs essentiels, le CBDCA recommande d'intégrer la performance de l'enveloppe du bâtiment, la résilience des systèmes énergétiques, la survivabilité passive et les mesures d'adaptation dans les évaluations des risques climatiques des biens immobiliers fédéraux.

Les systèmes de certification de bâtiments durables et les normes de performance existants peuvent fournir des outils et des critères pratiques pour soutenir ce travail tout en permettant aux ministères d'établir des étapes et des échéanciers pour la réhabilitation des actifs à haut risque. Cela contribuerait à améliorer la continuité des services, à protéger les actifs publics et à réduire l'exposition fiscale à long terme découlant des dommages et des perturbations climatiques.

4. Rendre les résultats d'efficacité énergétique mesurables, applicables à grande échelle et intégrés (Objectif 2.4).

Le CBDCA soutient la cible de la SFDD de réaliser des économies d'énergie équivalent à la consommation annuelle de plus de 12 millions de foyers par le biais d'améliorations à l'efficacité énergétique. La SFDD reconnaît à juste titre que la hausse de la demande en électricité découlant de l'électrification, de la croissance du logement et des technologies énergivores, comme l'intelligence artificielle, renforcera l'importance d'une meilleure utilisation de l'énergie que le Canada produit déjà.

Le CBDCA recommande de compléter l'analyse comparative nationale des économies d'énergie par des indicateurs de performance de l'ensemble du bâtiment qui reflètent les résultats opérationnels réels, y compris l'intensité énergétique, l'intensité de la demande en énergie thermique, l'intensité des gaz à effet de serre et la réduction de la demande de pointe. L'analyse comparative et la divulgation de la consommation d'énergie pour les bâtiments fédéraux, appuyées par des rapports publics annuels, fourniraient une base transparente pour suivre les progrès et améliorer la performance au fil du temps.

5. Réaliser des rénovations majeures à grande échelle grâce à des outils pratiques, un soutien technique et une responsabilisation en matière de performance.



Le CBDCA recommande également de renforcer les programmes de rénovations majeures en faisant concorder les mesures incitatives et l'aide technique avec des résultats de performance mesurables. La SFDD devrait également soutenir les pratiques et les technologies moins énergivores et accélérer l'utilisation de technologies innovantes dans les systèmes du bâtiment. Les mesures prioritaires pourraient comprendre l'automatisation avancée, les thermopompes, les commandes intelligentes, la préparation à la réponse à la demande, les systèmes structuraux à faibles émissions de carbone, l'intégration d'énergies renouvelables, ainsi que la vérification de la performance. Ces mesures peuvent réduire les coûts d'exploitation, améliorer la résilience, favoriser l'abordabilité et contribuer à la gestion de la demande croissante en électricité.

Les outils pour faciliter ce travail existent déjà. La plateforme Rénover maintenant du CBDCA ([Rénover, maintenant](#)), élaborée avec Purpose Building avec un financement de Ressources naturelles Canada, offre aux propriétaires immobiliers et aux gestionnaires immobiliers fédéraux des études de cas, des guides de planification de la transition et des ressources de mise en œuvre pour diverses classes d'actifs. La collaboration du CBDCA avec REALPAC a également donné lieu à la publication d'une série de livrets sur les risques climatiques couvrant les secteurs des bâtiments résidentiels à logements multiples, des bâtiments industriels, des édifices de bureaux et des commerces de détail (www.realpac.ca/playbooks). Ces livrets offrent des conseils pratiques sur les risques climatiques physiques et de transition et offrent aux ministères fédéraux une base de connaissances toute prête pour éclairer la planification des rénovations et accélérer leur réalisation à grande échelle.

6. Créer une approche plus intégrée à la performance des bâtiments fédéraux

En ce qui concerne les objectifs 2.3 et 2.4, ainsi que les cibles de la SFDD reliées à la réduction des émissions et à l'adaptation climatique, le CBDCA recommande que la version finale de la SFDD adopte une approche politique plus intégrée à l'égard des « bâtiments durables ». Cette approche devrait comprendre des normes claires, des indicateurs mesurables, des voies de conformité reconnues, une certification et une vérification de tierce partie, le cas échéant, et une déclaration transparente.

Une approche plus intégrée améliorerait la cohérence entre le logement, l'efficacité énergétique, les biens immobiliers fédéraux, la réduction des émissions, l'approvisionnement et l'adaptation climatique. Elle permettrait également de réduire les redondances entre les ministères et les acteurs du marché tout en assurant que les investissements fédéraux fournissent de multiples avantages publics, d'une manière disciplinée et mesurable. Avec des attentes de performance claires, des outils de vérification crédibles et une mise en œuvre ministérielle coordonnée, la SFDD pourra envoyer un signal plus fort au marché fédéral et contribuer à accélérer la transition vers des bâtiments à haute performance, à faibles émissions de carbone et résilients, à la grandeur du Canada.

En conclusion



La SFDD de 2026–2029 est présentée à un moment crucial. Alors que le Canada est confronté à l'incertitude économique et à la hausse des risques climatiques, l'environnement bâti constitue l'un des outils les plus immédiats et les plus rentables que peut utiliser le gouvernement fédéral pour réduire les émissions et faire preuve d'un leadership climatique crédible. Selon le rapport du CBDCA intitulé [Bâtir la prospérité : Regard sur la main-d'œuvre verte du Canada](#), le secteur du bâtiment durable joue déjà un rôle clé dans l'économie canadienne, soutenant environ 500 000 emplois et ayant contribué à hauteur de 81 milliards de dollars au PIB en 2024.

L'investissement dans les bâtiments à haute performance est essentiel pour l'action climatique et constitue une stratégie économique qui promeut les emplois qualifiés, stimule l'innovation et améliore la compétitivité à long terme des communautés et des industries canadiennes. Le secteur du bâtiment durable est prêt à soutenir le leadership fédéral en lui fournissant les outils nécessaires, l'expertise et la capacité du marché à atteindre des résultats à grande échelle. Le CBDCA se réjouit à l'idée de poursuivre sa collaboration avec divers ministères à mesure que la stratégie sera finalisée et reste déterminé à faire des bâtiments du Canada une source de prospérité durable pour les Canadiens et un gage de compétitivité mondiale.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces recommandations que nous avons détaillées dans l'Annexe A ci-incluse. Le CBDCA serait ravi d'apporter une contribution technique supplémentaire dans le cadre de l'élaboration de la version finale de la SFDD, de communiquer les meilleures pratiques et de soutenir le gouvernement fédéral dans ses efforts de mise en œuvre.

Meilleures salutations,

Le Conseil du bâtiment durable du Canada

ANNEXE A — RECOMMANDATIONS CONSOLIDÉES

Le tableau qui suit résume les recommandations formulées dans cette lettre. Elles sont présentées par objectif ou cible de la SFDD et par stratégie de mise en œuvre.

Objectif	Recommandation	Résultat visé
Stratégie pour un gouvernement vert (transversale)	Continuer et augmenter l'investissement dans la Stratégie pour un gouvernement vert en tant qu'approche fiscalement responsable de la gestion	Réduire les coûts d'exploitation et augmenter la valeur des actifs; soutenir l'innovation, la croissance propre et les emplois grâce aux signaux du marché fédéral.



	des infrastructures et du leadership sur le marché.	
Objectif 2.3 (Stratégie de mise en oeuvre 2.3.1.3)	Intégrer des indicateurs obligatoires de performance des bâtiments et des exigences de durabilité dans les programmes de logement financés par le gouvernement fédéral (y compris Maisons Canada), en s'appuyant sur des normes reconnues.	Préserver la valeur à long terme des investissements publics dans le logement, réduire les coûts d'exploitation et les charges liées aux futures rénovations, et soutenir la construction de logements à faibles émissions et résilients face au climat.
Objectif 2.3	Intégrer l'abordabilité sur le cycle de vie dans la définition de « logement acceptable » de la FSDD, et tenir compte des services publics, de l'entretien et des résultats sur la santé des occupants tout au long de la durée de vie du bâtiment.	Améliorer l'abordabilité au-delà des coûts initiaux; prendre en compte les coûts à long terme et les avantages pour la santé, en particulier pour les ménages à revenus faibles et moyens.
Objectif 2.4 (Cible 2.4.1)	Compléter la référence aux économies d'énergie correspondant à la consommation annuelle de « 12 millions de foyers » par des indicateurs mesurables à l'échelle de l'ensemble du bâtiment (p. ex., IE, IDET, IGES, réduction de la demande de pointe); mettre en oeuvre un programme d'analyse comparative et de divulgation de la consommation d'énergie incluant la publication de	Garantir que les résultats reflètent la performance opérationnelle réelle; assurer un suivi transparent et une amélioration continue.



	rapports annuels pour les bâtiments fédéraux.	
Objectif 2.4 (Stratégie de mise en oeuvre 2.4.1.1)	Renforcer les programmes de rénovations majeures : cibler la carboneutralité ou la quasi-carboneutralité, dans la mesure du possible; accroître les mesures incitatives pour la certification de tierce partie; intégrer la résilience; offrir de l'aide technique (en particulier pour les logements à but non lucratif et logements abordables).	Accroître l'efficacité et la reddition de comptes des programmes; favoriser un accès équitable; éviter des approches cloisonnées et maximiser les bénéfices connexes.
Objectif 2.4 (Stratégie de mise en oeuvre 2.4.1.3)	Déployer à grande échelle des technologies du bâtiment innovantes grâce à un leadership fédéral dans l'approvisionnement (automatisation/gestion de l'énergie, bois massif, systèmes à faibles émissions de carbone, intégration d'énergies renouvelables, thermopompes, commandes intelligentes et réponse à la demande) ainsi qu'à une vérification de la performance.	Démontrer la viabilité à grande échelle; réduire des coûts grâce à des marchés groupés; accélérer l'adoption par le marché.
Intégration transversale des objectifs (Objectifs 2.3, 2,4; Cibles 3.1.2, 3.2.2)	Faire concorder les programmes d'efficacité énergétique avec les objectifs de logement et les objectifs climatiques par le biais d'un cadre du bâtiment durable unifié, fondé sur des normes, une vérification de tierce partie et la production de rapports transparents.	Assurer une plus grande cohérence et réduire les redondances; optimiser l'abordabilité, réduire les émissions et accroître la résilience.



<p>Cible 3.1.2 (Portée 1 et 2 pour les biens immobiliers fédéraux)</p>	<p>Exiger une certification d'une tierce partie indépendante (p. ex., LEED ou Norme du bâtiment à carbone zéro) pour les projets de nouvelle construction et de rénovation majeure du gouvernement fédéral afin de vérifier la performance en matière de GES.</p>	<p>Renforcer la reddition de comptes et la transparence; offrir une vérification crédible par rapport à la cible de réduction de 50 %</p>
<p>Cible 3.1.2 (Futurs cycles de la SFDD)</p>	<p>Élaborer une feuille de route pour la mesure et la déclaration des émissions de portée 3, accorder la priorité à la réduction du carbone intrinsèque dans les matériaux et la chaîne d'approvisionnement; intégrer des exigences de matériaux à faibles émissions de carbone dans les processus d'approvisionnement et les normes de conception.</p>	<p>Placer le gouvernement en bonne position pour tenir compte des émissions du cycle de vie à mesure que les émissions opérationnelles diminuent; favoriser la transformation du marché pour l'adoption de matériaux à faibles émissions de carbone.</p>
<p>Cible 3.2.2 (Risques climatiques pesant sur les actifs et les services essentiels)</p>	<p>Intégrer l'évaluation du risque climatique à la performance des bâtiments en évaluant la performance de l'enveloppe, la résilience des systèmes énergétiques et les mesures d'adaptation; s'aligner sur les systèmes d'évaluation des bâtiments durables; déterminer des étapes pour la réhabilitation des actifs à haut risque.</p>	<p>Améliorer la continuité des services et la résilience; tirer parti des outils existants; accélérer la réduction des risques pour les actifs essentiels.</p>